

Noisy-le-Grand : la friche Maille Horizon Sud bientôt investie par un projet d'urbanisme transitoire

La ville de Noisy-le-Grand et l'aménageur EpaMarne ont lancé un appel à manifestation d'intérêt (AMI) dans le cadre d'un projet d'urbanisme transitoire. Ils sélectionneront début février l'opérateur qui investira le site Maille Horizon Sud, pour une durée de 3 à 5 ans.



A Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis) un projet d'urbanisme transitoire va venir occuper les quatre hectares de la friche Maille Horizon Sud, à l'entrée de la ville. (Maille Horizon Sud)

Par [Lise Lohez](#)

Publié le 5 janv. 2023 à 14:55 | Mis à jour le 5 janv. 2023 à 14:56

« La friche des possibles » porte bien son nom. [Noisy-le-Grand](#) (Seine-Saint-Denis) a décidé d'investir les quatre hectares de Maille Horizon Sud, un terrain inexploité situé

à l'entrée de la ville. La mairie et l'aménageur EpaMarne lancent donc un appel à manifestation d'intérêt (AMI) jusqu'au 22 janvier, afin de sélectionner le meilleur projet.

Il s'inscrira dans une démarche **d'urbanisme transitoire**. L'opérateur choisi devra occuper le secteur pour une durée de trois à cinq ans, avant de laisser place à des infrastructures pérennes, qui n'ont pas encore été actées. « Cela permettra justement d'en discuter avec les habitants », explique Linda Bercot, cheffe de projet à EpaMarne. « L'urbanisme transitoire va donner plus de visibilité au site et attirer les habitants, ce qui nous aidera à mieux comprendre leurs besoins pour l'avenir. »

Quatre axes

Grâce à une étude et à un atelier mené en octobre avec la population, quatre axes ont été dégagés. Le projet transitoire devra d'abord intégrer de l'agriculture urbaine. Une pépinière, des jardins partagés ou de l'écopâturage pourront par exemple être proposés. Le volet culturel et sportif, « très demandé par les habitants », pourra prendre la forme d'une programmation musicale ou d'ateliers sportifs. Le projet devra également comporter une dimension esthétique, via des interventions artistiques, des fresques, des résidences...

Dernier impératif : la soumission d'un modèle économique. « Nous voulons créer des emplois en insertion », justifie Linda Bercot. L'opérateur aura aussi la charge de trouver d'éventuelles subventions.

Un lancement cet été

Pour répondre aux quatre axes, les opérateurs peuvent se regrouper entre eux, ou travailler avec des associations et spécialistes. Le lauréat de l'AMI sera annoncé début février. Noisy-le-Grand et EpaMarne prévoient ensuite une période d'installation jusqu'en juin, avec un lancement à l'été 2023. « Nous espérons générer une dynamique de réflexion autour du futur projet d'aménagement », détaille Linda Bercot. « C'est l'essence même de la transition. »

